

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	10 décembre 2014	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 51 Présents : 44 Votants : 51
Date d'affichage de la convocation :	10 décembre 2014	

**Séance du 17 décembre 2014**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix sept décembre deux mille quatorze à dix neuf heures, à la salle des Fêtes de Béon, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN (*arrivé à 21 h 10*), M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Christian ROTILIO, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Yann CHANDIVERT, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoît HERR, Mme Christine DEVILLECHABROLLE, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, M. Daniel FROTTIER, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

**ETAIENT ABSENTS**

M. Laurent RIOTTE, procuration à M. Michel DEFRANCE  
Mme Marie-Hélène GOUEDARD, procuration à M. Claude GRUET  
M. Rémi BICHEBOIS, procuration à M. Serge BLOUET  
M. Jean-Pierre ROUSSEAU, procuration à M. Christian ROTILIO  
M. Yannick VILLAIN, procuration à M. Nicolas SORET (*jusqu'à 21 h 10*)  
Mme Bernadette MONNIER, procuration à M. Richard ZEIGER  
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINÉ  
Mme Sylvie BLANC, procuration à M. Alain PETER

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Laurence MARCHAND

**Objet :** Projet de transfert de la compétence PLU (plan local d'urbanisme) afin de réaliser un PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal)

**OBJET** : de transfert de la compétence PLU (plan local d'urbanisme) afin de réaliser un PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'arrêté préfectoral N°PREF/DCLD/2002/0995 du 17/12/2002 modifié portant création de la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu les articles L.123-1 à L. 123-20 du Code de l'Urbanisme,

**Considérant** le souhait des communes membres de la Communauté de Communes du Jovinien de transférer leur compétence PLU (plan local d'urbanisme) afin de réaliser un PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal),

**Considérant** que la loi ALUR précise que l'élaboration du PLU sera transférée à l'intercommunalité dans les trois ans de l'entrée en vigueur du texte, sauf opposition de 25 % des communes représentant 20 % de la population,

Vu l'avis favorable, à la majorité, du bureau communautaire et du conseil des Maires, réunis le 8 décembre 2014,

Vu l'exposé du président,

**Le Conseil Communautaire,**

**Après en avoir délibéré,**

**POUR : 42**

**CONTRE : 3**

**ABSTENTION : 6**

**approuve** le transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes du Jovinien en vue de réaliser un PLUi,

**modifie** les statuts de la communauté de communes du Jovinien,

**autorise** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce transfert de compétence.

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Nicolas SORET

Date de réception

par la Préfecture : 23/12/14

date de publication :

23/12/14

